

## 7<sup>e</sup> concours international de Composition «Musica Sacra»

# Soutenir la création contemporaine

Du 25 au 27 février prochain se réunira pour la première fois à Rouen le jury du 7<sup>e</sup> Concours international de Composition « Musica Sacra ». Sous le haut patronage de l'Institut Pontifical de musique sacrée du Vatican et organisé conjointement par le festival international Gaude Mater, l'Institut Musica Sacra de Varsovie et la Maîtrise Saint-Evode et soutenu par l'ARIGOT\*, ce concours se déplace chaque année dans une grande ville européenne. L'idée originale est de récompenser un jeune compositeur de moins de 35 ans pour l'écriture d'une œuvre de musique sacrée pour chœur a capella.



À l'origine de ce concours, une profonde amitié qui relie un chef de chœur et compositeur polonais Pawel Lukaszewski, à Monika Dabrowska-Beuzelin, accompagnatrice des chœurs Saint-Evode et

titulaire de l'orgue de chœur de la cathédrale. Invité pour la 1<sup>re</sup> édition du festival de musique sacrée dans le cadre de Courant d'Art il y a deux ans, Pawel Lukaszewski en était le compositeur invité. Il est lui-même partie prenante dans l'organisation de ce concours d'écriture de musique sacrée.

L'objectif poursuivi par la maîtrise et les chœurs Saint-Evode est bien toujours le même depuis l'origine du festival de musique sacrée contemporaine, inscrit lui-même depuis 2 ans dans le festival Courant d'Art : faire découvrir ou mieux connaître l'art sacré contemporain avec une volonté affichée de soutien à la création contemporaine. Le jury se réunira dans les locaux de la maîtrise Saint-Evode, rue Saint-Romain à Rouen afin d'examiner l'ensemble des compositions et convenir des trois qui seront primées. Parmi les membres du jury, le

célèbre organiste et compositeur Thierry Escaich représentera la France. En plus de ces trois prix, un prix spécial de l'archevêque de Rouen sera accordé à l'un des concurrents primés. Les candidats de toutes nationalités et âgés d'au maximum 35 ans peuvent envoyer leur partition. Celles-ci se doivent de respecter quelques contraintes : seule la musique *a capella* est acceptée, le texte est écrit en latin et doit contenir un sens sacré, le nombre de voix ne doit pas excéder 16, enfin la durée de l'œuvre doit être contenue entre 3 et 10 minutes. Il va de soi que les partitions ne doivent pas avoir été préalablement publiées. L'énoncé du palmarès du jury sera public au cours de la messe le dimanche 27 à 10h30 en la cathédrale Notre-Dame de Rouen. Ce concours est une occasion à saisir pour de jeunes compositeurs et peut leur apporter une vraie reconnaissance de

leur talent à travers notamment la programmation de l'œuvre primée à l'occasion de festivals de musique sacrée en France et ailleurs. Ce sera le cas à l'occasion du festival de musique sacrée dans le cadre de Courant d'Art 2012 où sera interprété le prix spécial de l'archevêque.

\*Association pour la Restauration Instrumentale du Grand Orgue de Tribune de la cathédrale.



# La musique sacrée : un sentiment d'éternité

**Compositeur, organiste et improvisateur à la renommée internationale, Thierry Escaich est une figure incontournable de la scène musicale contemporaine. Il répond à nos questions.**

## Quelle part représente la création dans votre travail au quotidien ?

La création est partout : aussi bien dans mon travail d'enseignant au CNSM où j'essaie de propulser les étudiants dans l'acte créatif que dans mon métier d'improvisateur que je pratique au quotidien. Le reste du temps est consacré à l'organisation dans le temps, la structuration de ces idées qui jaillissent au cours de mes multiples activités.

## Quelles sont vos principales sources d'inspiration ?

C'est en moi-même que je puise l'essentiel du matériau musical, dans mon monde harmonique qui s'est façonné depuis l'enfance, dans mes pulsions rythmiques qui m'habitent. Mais c'est le sens de la forme, l'évolution du discours et sa lisibilité qui sont mes principales préoccupations même si l'élément déclencheur peut être un tableau de Klee ou Turner, les images futuristes d'un film de F. Lang dont j'accompagne la musique en improvisant ou encore l'ambiguïté mystique d'un film de Pasolini qui a tant de fois nourrit ma musique.

## Vous serez l'un des membres du jury du 7<sup>e</sup> concours international de composition de musique sacrée, qu'est ce qui selon vous, donne à une musique son caractère sacré ?

La puissance évocatrice de sa forme, mais aussi le sentiment d'équilibre parfait qui doit s'en dégager. Une fugue de Bach n'est-elle



pas un des meilleurs exemples qui soit de ce sentiment d'éternité ...

## Quels seront plus précisément les critères qui vous permettront de débattre avec les quatre autres membres du jury ?

Un métier accompli dans l'écriture musicale allié à une manière personnelle d'en faire usage. Le fait aussi que les moyens techniques employés soient à chaque instant subordonnés au but musical que l'auteur s'est fixé.

## Le 7<sup>e</sup> art suscite chez vous un véritable engouement. Vous avez déjà plusieurs fois composé pour le cinéma muet. Qu'est ce qui vous attire et vous inspire particulièrement dans cette forme d'art ?

Une manière de renouveler mon monde intérieur en le confrontant à celui d'un autre créateur d'autant plus que la musique est essentielle dans l'art du muet.

Propos recueillis par Catherine Manné

Thierry Escaich jouera le **dimanche 27 février** à la cathédrale Notre-Dame de Rouen, lors de la messe de 10h30 et donnera un **concert d'orgue à 16h**.